

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 5

Artikel: On tot crâno
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190263>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

étaient leurs serfs, cherchaient plutôt à entretenir leur ignorance.

D'un autre côté, on ne faisait rien pour encourager l'agriculture. Nous ne trouvons à ce sujet dans les chartes de l'époque que quelques dispositions concédant aux monastères des terres incultes, celle, par exemple, qui donnait aux moines de Hautcrest les rochers du Désaley pour y planter des vignes. On sait du reste que, quand les campagnes étaient ravagées par les chenilles ou les hannetons, on les exorcisait au lieu de les détruire.

Mais la fondation d'une Académie à Lausanne, en 1537 et, bientôt après, l'établissement de collèges dans nos villes et d'écoles primaires dans les villages, fit naître parmi les Vaudois le goût de l'instruction. Le célèbre *Conrad Gessner*, de Zurich, fut appelé à l'Académie pour la chaire de grec, qu'il desservit de 1537 à 1540. C'est pendant son séjour à Lausanne qu'il commença son herbier et composa son premier manuel de plantes à l'usage des jeunes médecins. Il profita du voisinage des Alpes et du Jura pour y faire des excursions; son ardeur était telle qu'il allait à la nage assez avant dans le lac pour y reconnaître les bancs flottants de l'épi d'eau. Dans ses courses, il était ordinairement accompagné de quelques étudiants auxquels il enseignait les premiers éléments de la botanique.

Jean Tagaut, professeur de philosophie dans notre Académie de 1554 à 1559, appliqua la botanique à la médecine et publia deux ouvrages sur les plantes purgatives.

Le tremblement de terre qui détruisit Yvorne et Corbeyrier en 1584 et ensevelit 122 personnes sous les débris d'une montagne écroulée, trouva un historien dans *Claude Aubry*, professeur de philosophie, de 1578 à 1592.

Fabrice de Hilden, né en 1560, mort en 1634, fut l'un des meilleurs chirurgiens de son temps. Il pratiqua plusieurs années à Payerne, puis à Lausanne et à Berne. Il rendit de grands services à Lausanne pendant la peste qui, en 1613, y enleva près de 2000 personnes, dès le commencement de juillet à fin novembre.

Citons, en passant que dans la longue disette qui affligea la Suisse de 1620 à 1628, les paysans du village de Yens supplèrent au blé par le gland, qu'ils faisaient torréfier au four, puis moudre. Ils en fabriquèrent une sorte de pain mangeable, adopté bientôt dans les communes voisines. Ce ne fut point là une découverte nouvelle, il est vrai, mais un ancien procédé reproduit et perfectionné.

L'un de nos premiers historiens fut *Jean-Baptiste Plantin*, de Lausanne, mort en 1697, auquel on ne peut contester des connaissances en histoire naturelle. Pendant qu'il était pasteur à Château-d'Ex, il composa un ouvrage dans lequel il traite des Alpes, du Jura, de leurs animaux, des végétaux, des minéraux, des sources, bains et autres choses remarquables de la Suisse.

Jacob-Constant de Rebecque, né en 1635, mort en 1730, médecin et pharmacien à Lausanne, cultiva l'histoire naturelle, notamment la botanique. Il avait pour système favori que la Suisse peut se passer de médicaments étrangers et qu'elle produit tous

les remèdes nécessaires aux diverses maladies. Quand il était malade, il n'employait que des médicaments suisses, et il prouva qu'ils étaient suffisants, du moins pour lui, puisqu'il atteignit l'âge de 95 ans. Il publia deux ouvrages sur la médecine.

Les autres branches de l'histoire naturelle étaient moins cultivées que la botanique. En minéralogie, par exemple, on ne peut citer à cette époque que la collection de corps marins pétrifiés du ministre Exchaquet, d'Aubonne, collection qu'il fit pendant son séjour à Moutiers-Grandval, où il fut pasteur pendant plusieurs années.

Jérémie Stercky, de Morges, professeur de philosophie à Lausanne, de 1685 à 1700, publia un cours de physique. — Des éléments de géométrie parurent en 1720 sous le nom de *Daniel Gentil*, de Vevey, et un nommé *Fatio*, de la même ville, publia en 1728 des tables d'intérêt. — En 1725, *François-Frédéric de Treytorrens*, d'Yverdon, fit paraître des éléments de mathématiques, géométrie et trigonométrie. Cet ouvrage le fit connaître et lui valut la chaire de philosophie à l'Académie.

Jean-Pierre de Crousaz, de Lausanne, né en 1663, mort en 1748, fut professeur de mathématiques et de philosophie à Groningen, puis professeur de la même chaire à Lausanne, en 1738. Ce fut le seul Vaudois qui ait eu l'honneur d'être membre de l'Académie royale des sciences de Paris. Parmi ses nombreux ouvrages, on cite tout particulièrement son traité de l'éducation des enfants. Ayant beaucoup entendu parler des francs-maçons, le professeur de Crousaz fut curieux, vers la fin de sa vie, de se faire recevoir dans une loge établie à Lausanne. Il y fut accueilli avec tous les égards dus à son grand âge, à son mérite personnel et à sa qualité de membre de l'Académie des sciences. Comme il avait l'habitude de parler seul et à voix assez haute, un curieux le suivit quand il sortit de la loge pour rentrer chez lui, et il l'entendit plusieurs fois répéter : *Pauvre Pierre, qu'as-tu fait là ?*

Jean-Philippe de Loys de Cheseaux s'occupa avec succès d'astronomie et publia divers écrits sur cette science, entr'autres un traité sur la comète de 1743. *Seigneur de Correvon* a laissé une relation de voyage dans les montagnes occidentales du canton de Vaud, dans lequel on trouve une description de la Vallée-de-Joux. — *Elie Bertrand*, d'Orbe, longtemps pasteur de l'Eglise française à Berne, s'occupa de minéralogie et de géologie.

(A suivre.).

On tot crâno.

A liairè lè papâi, cein va mau po la Suisse du on part dè dzo, rappoo à clliâo dou ào trai pandoures d'Allemands que l'ont cofrâ po lè frottè frou, po cein que miquemauvâント dão grabudze pè Zuriq, et dein lo Grand Conset dè Berlin iô y'a dâi conseillers que reimpâront clliâo chenapans, y'ein a que ne déemandont pas mi què dè férè la guerra à la Suisse. Lâi a on certain Poutequamre que ne vaut pas tchai, qu'est lo pe einradzi dè ti et que ne fâ què no délavâ. Mâ que fassont atteinchon ! Ora que n'ein lo landstourme, faut pas que sè vignont frottâ péce, kâ permî clliâ vilhio lâi a dâi lulus que

pâovont tsantâ ellia tsanson dè mon dzouveno teimps :

Ne sein dâi lurons dâo melion dâo diablio,
Ne sein dâi lurons que ne craigneint nion !

et ma fâi gâ dè devant se y'avâi onna niéze einmodâie, kâ noutron landstourme comptè dâi gaillâfermo quie et quasu ti dè la sorta dè cé mousquâtéro dè Bourneins que dévessâi parti ein 47 po la campagne dâo Sonderbon. L'étai eindéci dè mettrè dein se n'abressâi dâi patalons nâovo ào bin dâi vilhio.

— Preinds-lè ti dou, lài fâ sa fenna, te sarè bin conteint dè poâi tê retsandzi quand te sarâ mou.

— Rein dè cein, repond lo brâvo sordâ, et quand revindri avoué mè patalons crebliâ dè bâllès, que voudriâ-tou que metto !

Po on luron, c'étai on luron césiquie !

MÈRE ET FILLE

IV

Au premier moment, le médecin n'avait rien dit. Il avait vu le mal et il s'était hâté de le soulager. Mais, lorsqu'il eut obtenu ce résultat, il se tourna avec étonnement vers Mme Fonguerives :

— Comment pareil accident a-t-il pu arriver ici à cette jeune fille ? demanda-t-il avec une sorte d'autorité.

— Mais je ne sais que ce qu'elle vient de me raconter; un fer à friser, trop chaud, a échappé aux mains inexpérimentées de la pauvre enfant et a produit l'affreuse brûlure que vous venez de voir.

— Un fer à friser ? reprit le médecin en se tournant vers la jeune fille ; pourriez-vous m'expliquer, mademoiselle ?...

— Oh ! je vous en prie, monsieur, ne me questionnez pas en ce moment ! s'écria la jeune fille en joignant les mains ; je souffre trop encore, je suis trop impressionnée pour pouvoir vous donner toutes les explications nécessaires. Demain, un autre jour, quand vous reviendrez, car vous reviendrez, n'est-ce pas ? Je vous dirai alors tout ce que vous voudrez, tout ce qui est arrivé ; mais je ne peux pas en ce moment.

Le regard de Colette, en parlant ainsi, était si suppliant et si explicite, que le médecin n'osa insister ; et, après avoir donné les prescriptions pour la nuit et annoncé qu'il reviendrait le lendemain, il prit congé de la mère et de la fille avec cet air rêveur d'un homme qui est sur la trace d'un mystère qu'il n'ose chercher à approfondir.

Et, lorsqu'il fut parti, Mme Fonguerives, qui ne voulait pas abandonner sa fille, s'établit dans le grand fauteuil que celle-ci venait de quitter, après avoir elle-même installé Colette dans son lit blanc de fillette.

... Il se passa ainsi trois ou quatre jours, pendant lesquels on ne toucha point à l'appareil qu'on avait posé sur la brûlure.

Pendant ce temps-là, André était venu presque tous les jours ; mais on ne l'avait point reçu, et il savait seulement qu'un accident, dont on n'était point inquiet, était arrivé à la jeune fille et qu'elle restait enfermée dans sa chambre, où sa mère restait avec elle pour lui tenir compagnie.

Et plusieurs fois aussi le médecin, qui venait chaque jour s'informer de la marche que suivait le mal, avait de nouveau essayé de questionner Colette ; mais il avait toujours été retenu par l'air effaré et suppliant de la jeune fille, qui lui montrait sa mère du regard, en lui faisant comprendre qu'elle ne voulait pas parler devant elle.

Enfin, un jour, il fut décidé qu'on lèverait le lendemain l'appareil, pour s'assurer de l'état où se trouvait la brûlure.

— Mère, je t'en prie, je ne veux pas que tu sois là..., dit Colette au moment où elle vit entrer l'opérateur. Tu sais, je serai bien laide, peut-être, et à moi cela ne me fait rien d'être laide ; mais à toi cela te ferait trop de peine et je veux que tu y sois préparée.

— Laide ! s'écria avec effroi Mme Fonguerives. Laide ? toi ! Est-ce que c'est possible ? Est-ce que cela peut être ? ajouta-t-elle en se tournant, toute tremblante, vers le médecin.

Celui-ci semblait si absorbé dans les préparatifs de son opération qu'il ne parut pas entendre la question de la mère, et son regard seul interrogait celui de la jeune fille.

Mais celle-ci le repoussa doucement de la main.

— Dites à ma mère qu'il faut qu'elle s'éloigne, insistait-elle.

— Je suis aussi de cet avis, madame, dit l'opérateur docile, en se tournant vers Mme Fonguerives ; non pour vous, peut-être, mais pour la tranquillité de notre malade, qui a encore besoin d'un calme absolu.

La mère comprit qu'elle devait obéir ; elle se leva, sérieuse et presque triste, et elle disparut derrière le rideau du lit.

Aussitôt qu'il la crut partie, le médecin commença à enlever l'appareil posé sur le visage de Colette.

La jeune fille paraissait en proie à une anxiété cruelle.

Le médecin, agité lui-même par une crainte qu'il n'osait exprimer, cherchait cependant à rassurer la malade.

— Ne vous désolez pas, mon enfant, lui disait-il, j'espére que vous ne serez pas défigurée, et, dites-le moi vite pendant que nous sommes seuls : pourquoi avoir cherché à cacher que c'est avec cette horrible chose que l'on nomme de l'acide sulfurique que vous vous êtes brûlé l'un des côtés du visage ?

— Moi ! s'écria la jeune fille effrayée. Non, non, ce n'est pas vrai, docteur, vous vous trompez !...

— C'est vous qui cherchez à me tromper, mon enfant. Seulement il m'est impossible d'en apprécier le motif, quoique je juge important, peut-être, que vous me donnez vous-même la certitude que je crois avoir déjà.

— Et si cela était ? dit Colette, en arrêtant, d'un geste, la main qui allait soulever l'appareil.

— Je dirais, pauvre enfant, que vous avez voulu perdre votre beauté et que vous n'y aurez que trop réussi.

NELLY-LIEUTIER.

(A suivre.)

La mise en pages du *Conteur* ayant lieu le vendredi, nous avons eu le grand regret de ne pouvoir rendre compte de la dernière et charmante soirée donnée par la Société de Zofingue, dont tous nos journaux ont parlé, le lendemain, avec les plus grands éloges. Quelle gaité, quelle animation au Casino-Théâtre, quand cette aimable jeunesse nous y convie ! Depuis le contrôle, où deux Zofingiens reçoivent gracieusement les billets, jusqu'à la scène, règne un souffle particulier de fête de famille, un je ne sais quoi que nous n'y retrouvons dans aucune autre occasion. Dans le vestibule, dans les couloirs, dans la salle circulent les casquettes blanches, qui s'entrecroisent avec les amis, les papas, les mamans, les professeurs... Le rideau se lève : Comme chacun gagne sa place ! La salle est bondée ; on s'est arraché les billets ; le Paradis, même, jouit de la même considération que les pre-